



District de Football Haute Garonne
**COMMISSION DÉPARTEMENTALE
D'ARBITRAGE**



Réunion restreinte du 20 octobre 2022

Présents : MM. BALESTRACCI - COUPAT - LACOMME - NARDIN – TROGANT.

Invités : MM. LEDOUX (CTDA).

1. GESTION ADMINISTRATIVE

- Absences :

Suite aux absences à match, une retenue financière sur leur compte arbitre sera effectuée pour les arbitres suivants :

Seniors – 25 € par absence

Joseph NLOGA – Match du 01/10/22 – S D1 : Seysses Frouzins / Isle en Dodon

Joseph NLOGA – Match du 08/10/22 – S D1 : Eaunes Labarthe / Landorthe

Nadir SAIDI – Match du 01/10/22 – S D2 : Tlse Métropole / JET

Nadir SAIDI – Match du 15/10/22 – S Fem11 : ELMACG / Landorthe

Jérôme SINTES – Match du 02/10/22 – FEM8 : Bruguères / St Girons

Jérôme SINTES – Match du 09/10/22 – FEM11 : Labège Inter / Ramonville

Bilel YANALLAH – Match du 08/10/22 – S D4 : Berat / Boulogne Peguilhan

Jeunes – 15 € par absence

Charles ABOUD – match du 16/10/22 – U16 A : Toulouse Nord / Balma

Mohamed Reda BELHAMITI – Match du 02/10/22 – U17 C : L'union Saint Jean / Juv. Papus

Safir BOURDOUHAR – Match du 16/10/22 – U15 B : Colomiers / Asptt Gd Toulouse

Paulin CARTA – Match du 15/10/22 – U17 A : Ent Louge / AC Garonna

Léopold COSSE MEUNIER – Match du 09/10/22 – U14 TER : Hersoise / St Juery

Baptiste GASTON – Match du 02/10/22 – 18R1 : Muret / AGS

Baptiste GESTAS – Match du 15/10/22 – U14 D : ELACG / Fontenilles St Lys

Rayane KARIM - Match du 01/10/22 – U15 B : Labège Inter Coteaux / Lauragais.

Yanis MOSTEFA – Match du 16/10/22 – U16 A : Garonna Nord / Plaisance

- Manquement administratifs :

de l'arbitre Daouda Capit BAKAYOKO sur le match du 01/10/22 : ENT 3M / ASPTT GD TLSE.

Match donné à rejouer à la suite de l'erreur administrative de l'arbitre

Retenue complète des indemnités d'arbitrage (hors déplacement) soit **38 €**

Le Président de la Commission,
Victor BALESTRACCI
Le secrétaire de la Commission,
Georges TROGANT